



Brevet d'invention délivré pour la Suisse et le Liechtenstein  
Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

⑫ FASCICULE DU BREVET B5

Pièces techniques conformes au fascicule annexé de la demande no 678 911 G

⑰ Numéro de la demande: 1261/90

⑳ Date de dépôt: 12.04.1990

㉔ Demande publiée le: 29.11.1991

㉖ Fascicule de la demande  
publiée le: 29.11.1991

㉘ Brevet délivré le: 29.05.1992

㉚ Fascicule du brevet  
publié le: 29.05.1992

㉛ Titulaire(s):  
Eta S.A. Fabriques d'Ebauches, Grenchen

㉜ Inventeur(s):  
Bron, Alphonse, Bassecourt

㉝ Mandataire:  
ICB Ingénieurs Conseils en Brevets SA, Neuchâtel

⑤4 Montre chronographe.

⑤7 La présente invention concerne une montre chronographe munie d'un dispositif de commande des trois fonctions de marche, d'arrêt et de remise à zéro.

Le but de l'invention est de faire une répartition plus judicieuse des éléments du mécanisme du chronographe sur toute la surface de la montre.

Ce but est atteint à l'aide d'une montre caractérisée en ce qu'elle comprend une came de marche et arrêt (48) et une came de remise à zéro (49), ces deux cames étant constituées par des anneaux concentriques, superposés, disposés à la périphérie du mouvement de montre, en ce que ces deux cames (48, 49) présentent respectivement sur leur périphérie extérieure des dents d'encliquetage (97) ou des encoches (98a, 98b) sur lesquelles agissent deux bascules (100, 101) pour entraîner ces cames (48, 49) en rotation et sur leur périphérie interne des dents (96) ou encoches (99) agissant sur des leviers de commande des engrenages constituant le mécanisme du chronographe.

